

— Référence produit



> Produit de référence

ALTUS 60 RTS 120/12

Réf. **5005457G**

> Unité fonctionnelle

Assurer la fermeture et l'ouverture dans la limite de 14 000 cycles sur une durée de vie de 15 ans, avec un couple de 120 Nm, une course de 2 mètres, ce qui correspond à 6 tours d'enroulement par demi-cycle, avec un tube de 60 mm de diamètre.

> Références concernées

ALTUS 60 RTS 55/17 5005453G	OREA 60 RTS 55/17 5005481I
ALTUS 60 RTS 55/17 5070645A	OREA 60 RTS 70/17 5005482I
ALTUS 60 RTS 70/17 5005454G	OREA 60 RTS 85/17 5005483I
ALTUS 60 RTS 85/17 5005455G	OREA 60 RTS 100/12 5005484I
ALTUS 60 RTS 100/12 5005456G	OREA 60 RTS 120/12 5005485I
ALTUS 60 RTS 120/12 5005457G	



— Matériaux et substances

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour s'assurer que les matériaux utilisés dans la composition du produit ne contiennent aucune substance interdite par la législation en vigueur au moment de la commercialisation.

Plastiques			Métaux			Autres		
	g	%		g	%		g	%
Polyamide 6,6	194	4,2	Acier	2710	58,3	Fibre de verre	140	3
POM	75,6	1,6	Zamak	417	9,1	Barium oxide	32,3	0,7
Polystyrene	26,7	0,6	Cuivre	360	7,8	Lubrifiant	30	0,6
Polypropylene	15,5	0,3	Fer	9,3	0,2	Titanium dioxide	14,6	0,3
ABS	8,5	0,2	Nickel	8,2	0,2	Alkyd Paint	12,7	0,3
Silicon rubber	6,8	0,1	Etain	6,1	0,1	Autres	23,7	0,5
Autres	5,2	0,2	Zinc	5,5	0,1	Total	253	5,4
Total	332	7,2	Autres	13,1	0,3			
			Total	3529,2	76,1	Packaging		
						Carton	443	9,5
						Papier	87,2	1,8
						Total	530	11,3

Masse totale du flux de référence : 4654,67g
Estimation du contenu recyclable : 27,6%

> SUBSTANCES CHIMIQUES

Les produits couverts par ce PEP respectent le règlement REACH ainsi que la directive ROHS : 2011/65/EU, 2015/863, 2017/2102.



Fabrication

Les produits couverts par ce PEP sont fabriqués sur un site ayant une démarche de réduction de ses impacts environnementaux.

> Modèle énergétique

Mix énergétique polonais



Distribution

> Les notices sont en papier 100% fibres recyclées et le carton du packaging final contient au moins 50% de fibres recyclées. Ce scénario est considéré pour chaque envoi de produit Act for Green dans le monde.

L'emballage est continuellement amélioré pour en réduire la quantité et favoriser l'emploi de matières renouvelables, recyclées et recyclables.



Installation

> Éléments d'installation

Aucun élément prévu à cette phase.

> Procédures d'installation

Aucune procédure d'installation.

> Modèle énergétique

Non applicable



Utilisation

Pour le scénario d'utilisation retenu, le produit développe une puissance de 400 W en mode actif pendant 0,367 % du temps et une puissance en veille de 0,3627 W pendant 99,633 % du temps.

> Modèle énergétique pour la phase d'utilisation : Mix énergétique européen

> Consommables et maintenance : Aucun



Fin de vie

> Conditions de transport types

Compte tenu de la difficulté d'établir une moyenne internationale sur le recyclage des DEEE dans le monde, nous choisissons le scénario pénalisant suivant :

- 1 000 km de transport.
- Un prétraitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, y compris le démantèlement et le tri des matériaux.
- L'incinération des déchets d'équipements électriques et électroniques.



Impacts environnementaux

L'évaluation de l'impact environnemental couvre les étapes suivantes du cycle de vie : fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie. Tous les calculs ont été réalisés à l'aide du logiciel EIME© v5.9.1 et de CODDE 2020-12

Indicateurs	Unité	Global	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq.	6,17E-01	8,53E-02	3,95E-02	1,82E-04	4,91E-01	1,27E-03
Appauvrissement des ressources abiotiques – éléments	kg antimony eq.	2,18E-03	2,17E-03	5,04E-08	1,85E-09	1,02E-05	1,36E-08
Appauvrissement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ	1,60E+03	2,42E+02	1,77E+01	4,99E-01	1,34E+03	3,47E+00
Pollution de l'air	m ³	1,01E+04	4,76E+03	1,91E+02	5,49E+00	5,07E+03	2,25E+01
Eutrophisation de l'eau	kg PO4--- eq.	4,75E-02	1,07E-02	3,89E-03	1,29E-03	2,97E-02	1,95E-03
Réchauffement climatique	kg CO2 eq.	1,44E+02	2,38E+01	1,39E+00	7,15E-01	1,18E+02	7,71E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	8,55E-06	8,72E-07	2,39E-09	1,91E-09	7,67E-06	4,00E-09
Formation d'ozone photochimique	kg ethylene eq.	3,68E-02	7,63E-03	1,96E-03	1,72E-04	2,70E-02	9,38E-05
Pollution de l'eau	m ³	7,34E+03	2,18E+03	2,07E+02	3,77E+01	4,86E+03	5,23E+01
Total énergie primaire utilisée	MJ	3,01E+03	6,35E+02	1,78E+01	5,49E-01	2,35E+03	3,66E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	3,10E+02	1,08E+01	2,27E-02	4,15E-03	2,99E+02	3,01E-02
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2,70E+03	6,24E+02	1,78E+01	5,44E-01	2,05E+03	3,63E+00
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire renouvelable utilisée comme matière première	MJ	3,09E+02	9,50E+00	2,27E-02	4,15E-03	2,99E+02	3,01E-02
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	1,33E+00	1,33E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire non renouvelable utilisée comme matière première	MJ	2,69E+03	6,13E+02	1,78E+01	5,44E-01	2,05E+03	3,63E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	1,19E+01	1,19E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matière première recyclée	kg	1,57E+00	1,57E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Volume net d'eau douce	m ³	4,32E+02	5,27E+00	1,08E-04	4,50E-05	4,27E+02	2,86E-04
Déchets dangereux éliminés	kg	5,50E+01	5,46E+01	0,00E+00	5,24E-04	6,14E-02	3,17E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg	4,66E+02	2,20E+01	4,29E-02	5,71E-01	4,39E+02	4,06E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	2,98E-01	4,28E-03	2,98E-05	5,61E-06	2,93E-01	3,64E-05
Composants destinés à réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la valorisation énergétique	kg	2,23E-08	2,23E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie exportée	MJ	5,54E-02	5,73E-03	0,00E+00	4,97E-02	0,00E+00	0,00E+00

Profil environnemental produit

Moteur RTS pour volets roulants OREA 60 RTS et ALTUS 60 RTS



> Voici le détail des impacts du module B.

Indicateurs	Unité	Phase d'utilisation	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7
Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq	4,91E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,91E-01	0,00E+00
Appauvrissement des ressources abiotiques – éléments	kg antimony eq	1,02E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,02E-05	0,00E+00
Appauvrissement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ	1,34E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,34E+03	0,00E+00
Pollution de l'air	m³	5,07E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,07E+03	0,00E+00
Eutrophisation de l'eau	kg PO4-- eq	2,97E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,97E-02	0,00E+00
Réchauffement climatique	kg CO2 eq.	1,18E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E+02	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	7,67E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,67E-06	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique	kg ethylene eq.	2,70E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,70E-02	0,00E+00
Pollution de l'eau	m³	4,86E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,86E+03	0,00E+00
Total énergie primaire utilisée	MJ	2,35E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,35E+03	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	2,99E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,99E+02	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2,05E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,05E+03	0,00E+00
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire renouvelable utilisée comme matière première	MJ	2,99E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,99E+02	0,00E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire non renouvelable utilisée comme matière première	MJ	2,05E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,05E+03	0,00E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matière première recyclée	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Volume net d'eau douce	m3	4,27E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,27E+02	0,00E+00
Déchets dangereux éliminés	kg	6,14E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,14E-02	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg	4,39E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,39E+02	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	2,93E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,93E-01	0,00E+00
Composants destinés à réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la valorisation énergétique	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie exportée	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

> Ces impacts environnementaux sont uniquement applicables au produit de référence mentionné en page 1. Pour tous les "Références concernées" en page 1, un calcul avec coefficient d'extrapolation doit être appliqué.

> Règles d'extrapolation

Pour chaque étape du cycle de vie, afin de retrouver les impacts des chacune des références disponibles en page 1, il faut multiplier les impacts du produit de référence par les coefficients indiqués dans le tableau ci dessous. Si une ou plusieurs phases du cycle de vie sont absentes, c'est que le facteur est de 1 et que les impacts sont les mêmes que celui du produit de référence.

Nom	Phase d'utilisation
ALTUS RTS 120/12	1,00
ALTUS RTS 55/17	0,61
ALTUS 70/17	0,70
ALTUS 85/17	0,77
ALTUS 30/45	0,41
ALTUS 100/12	0,90
OREA 120/12	1,01
OREA 100/12	0,91
OREA 85/17	0,78
OREA 70/17	0,70
OREA 55/17	0,62

N° enregistrement : SOMF-00069-V01.02-FR	Règles de rédaction : PCR-ed3-FR-2015 04 02 Complétées par le PSR-0006-ed1.1-FR-2015 10 16
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 12-2021	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2010 Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/> Bureau Veritas LCIE	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1: 2016 Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.	
Document conforme à la norme ISO 14025:2010 « Marquages et déclarations environnementales de Type III »	
Interlocuteur Somfy : Pierre HOGUET, Ingénieur en Ecoconception, pierre.hoguet@somfy.com	